

1. Intitulé du certificat (Dans la langue d'origine)

Responsable en logistique

2. Traduction de l'intitulé du certificat (Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale)

3. Éléments de compétences acquis

Déterminer les besoins en recrutement et en formations des équipes logistiques dans le cadre des organisations de travail, des besoins en compétences et des fluctuations des activités logistiques en lien avec les services concernés afin d'assurer le déroulement optimisé de l'organisation logistique.

Organiser le recrutement et l'intégration de nouveaux collaborateurs en tenant compte des besoins en compétences en fonction des opérations logistiques et des développements d'activité afin de favoriser et garantir l'organisation du travail des équipes logistiques.

Réaliser les entretiens annuels d'évaluation à partir des dispositifs réglementaires et des procédures de l'entreprise afin d'apprécier les réalisations professionnelles et favoriser la montée en compétences des collaborateurs dans le cadre des activités logistiques.

Encadrer et suivre les collaborateurs en veillant à l'application des procédures internes (QHSSE) et réglementaires par l'intermédiaire de rituels managériaux afin de garantir les objectifs visés par l'organisation du travail ainsi que le respect des dispositions de la RSE en s'assurant de la motivation et de l'implication de tous les collaborateurs à l'atteinte des objectifs.

Prévenir les conflits individuels et/ou collectifs en utilisant des méthodes managériales adaptées en lien direct avec les CSE, afin de favoriser le climat social de l'entreprise.

Participer à la mise en place de mesures d'aménagement et d'adaptation de postes de travail de personnes en situation de handicap afin de leur assurer un accès à l'emploi et favoriser leur autonomie dans le cadre des activités logistiques.

Gérer les changements d'organisations à partir des directives de sa hiérarchie et en intégrant les collaborateurs de l'entreprise afin de préserver le climat social et favoriser l'adhésion des équipes dans le cadre des activités logistiques.

Caractériser la nature et la volumétrie des opérations logistiques à mettre en œuvre à partir de l'analyse de la demande client afin d'identifier les contraintes techniques, financières et réglementaires par rapport aux besoins exprimés.

Dimensionner les moyens humains, matériels et financiers à mobiliser dans le cadre de la demande client à partir des calculs prévisionnels de charges de travail et de taux d'engagement, en tenant compte des standards de coûts, des budgets alloués et des critères liés à la RSE, afin de définir une organisation optimisée des activités logistiques.

Formaliser auprès de sa hiérarchie et/ou du client une organisation logistique optimisée garantissant les engagements de coût, qualité et délais répondant à la demande client afin de faire valider le déploiement et le pilotage des activités logistiques.

Définir et mettre en œuvre les étapes du déploiement des organisations de travail adaptées en utilisant la méthodologie de gestion de projet en collaboration avec les acteurs internes et externes afin de respecter la demande client et les dispositions RSE et de prévention des risques.

Piloter la mise en œuvre du déploiement des organisations de travail à partir d'outils adaptés de planification et de suivi afin de garantir le respect des engagements coûts, qualité, délais.

Déterminer des indicateurs adaptés à l'analyse de la performance logistique à partir des critères de qualité, coûts, délais fixés par la direction et/ou le client afin de fixer des objectifs attendus pour les différentes activités logistiques.

Mesurer et contrôler l'atteinte des objectifs fixés à partir des données de reporting des tableaux de bord opérationnels disponibles afin d'analyser la performance générale des activités logistiques.

Synthétiser les résultats de l'activité logistique à partir de l'analyse de sa performance afin de diffuser et communiquer ces résultats aux acteurs concernés et adapter l'organisation des activités logistiques.

Participer à l'élaboration des budgets prévisionnels d'exploitation et/ou d'investissements à partir des volumes d'activité prévisionnelle et des standards de coûts et de rentabilité afin de répondre aux demandes d'évolutions des activités logistiques et garantir la rentabilité et la productivité des activités logistiques.

Contrôler l'évolution des coûts impactant la performance économique par l'intermédiaire du suivi du budget d'exploitation afin d'atteindre les niveaux de rentabilité et de productivité visés.

Analyser les résultats de la mesure de la performance à partir des dysfonctionnements et écarts constatés en utilisant les outils et méthodes de diagnostic logistique afin d'identifier les causes « racine ».

Émettre et proposer des scénarios d'hypothèses de solutions à partir des causes « racine » identifiées et impliquant les acteurs concernés afin de sélectionner la solution la plus adaptée.

Valider l'efficacité de la solution retenue en lien avec sa hiérarchie à partir de l'identification de ses forces, faiblesses, opportunités et menaces afin de pérenniser et standardiser cette solution dans une démarche d'amélioration continue.

Appliquer les solutions d'amélioration des activités logistiques à partir de l'élaboration d'un plan d'action afin de supprimer et/ou réduire les écarts et/ou dysfonctionnements impactant la performance des activités logistiques.

Suivre les actions d'amélioration continue permanentes et durables permettant l'atteinte de la satisfaction des clients et des collaborateurs de l'entreprise afin de s'inscrire dans une démarche de Lean Management.

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteurs d'activité :

Le REL peut exercer son emploi dans divers secteurs, tels que :

- La prestation logistique (entreposage et stockage non frigorifique)
- Le commerce de gros, la pharmacie,
- L'industrie agricole et alimentaire,
- L'industrie automobile,
- Les équipements mécaniques,
- La chimie,
- Les services et conseils aux entreprises.

comportant des activités de réception, stockage/déstockage, préparation de commandes, expédition ou logistique des retours.

Type d'emploi accessible :

- Responsable exploitation logistique,
- Responsable unité(s) logistique(s),
- Coordinateur des flux logistiques,
- Responsable des processus logistiques,
- Responsable des méthodes logistiques,
- Responsable des opérations logistiques,
- Responsable des approvisionnements,
- Responsable logistique industrielle,
- Responsable logistique de distribution,
- Responsable de l'ordonnancement.
- Responsable études et projet
- Chargé d'études logistiques,
- Chef de projets logistiques

Les postes visés par la certification REL peuvent s'orienter vers la fonction d'adjoint.

Nota : Fonctions possibles en premier emploi, en particulier dans les grandes entreprises :

- Technicien logistique,
- Chef d'équipes,
- Approvisionneur

Code(s) ROME :

N1301 - Conception et organisation de la chaîne logistique

N1302 - Direction de site logistique

N1303 - Intervention technique d'exploitation logistique

Références juridiques des réglementations d'activité :

-

5. Base officielle du certificat

Organisme(s) certificateur(s)

Nom légal certificateur(s) :

AFTRAL

Système de notation / conditions d'octroi

Modalités d'évaluation :

- Epreuve écrite de synthèse
- Entretien Technique devant jury
- Constitution d'un dossier sur une ou des action(s), mission(s) ou projet(s) d'amélioration continue réalisée(s) en entreprise
- Oral présentation du dossier et échange devant jury
- Entretien attribution (entretien final)

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

La certification du Responsable en Logistique est constituée de 4 blocs de compétences, chaque bloc de compétences est validé de manière autonome et fera l'objet de la délivrance d'une attestation de validation du Bloc de Compétences remis au certifié, y compris par la voie de la VAE.

Le candidat doit valider les 4 blocs de Compétences pour obtenir la certification complète de "Responsable en Logistique".

Niveau (national ou européen) du certificat

Niveau national (Décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles) : Niveau 6

Niveau du Cadre européen des certifications (CEC) : Niveau 6

Autorité responsable de l'habilitation

France compétences

6 rue du Général Audran 92400 Courbevoie

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation

Accords internationaux de reconnaissance des qualifications

Base légale

Date de décision d'enregistrement : 26/04/2024

Durée de l'enregistrement : 5

Date d'échéance de l'enregistrement : 26/04/2029

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	Oui
Par candidature individuelle	Oui
En contrat d'apprentissage	Oui
En contrat de professionnalisation	Oui
Par expérience	Oui
Après un parcours de formation continue	Oui

7. Information complémentaire

Niveau d'entrée requis (Le cas échéant)

Prérequis d'accès à la formation :

Tout candidat doit être titulaire :

- Au minimum, d'un titre de niveau 5 généraliste ou professionnel (TP TSMEL, BTS GTLA, TP GOTRM, TP OTAMM, BTS CI, ou MCO, ou NDRC), ou par justification du suivi et de la validation des deux premières années du BUT «Management de la Logistique des Transports».
- ou d'un titre de niveau 4 et bénéficiant d'une expérience professionnelle significative dans les métiers du transport et de la logistique, en lien direct avec les métiers visés par la certification.

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

<https://www.francecompetences.fr>

National Europass Center

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass>

